

Réunion du groupe thématique sur l'irrigation agricole au Gabon L'irrigation pour valoriser le potentiel agricole

JM
Libreville/Gabon

LA salle de réunion du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale a prêté son cadre récemment aux travaux du Groupe thématique consacré au " rôle de l'irrigation dans le développement agricole du Gabon ". Le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation, Mesmin Ndong Biyo'o, en présidant ladite rencontre, a réitéré l'engagement du gouvernement d'augmenter la production agricole en tenant compte du rôle de l'irrigation dans le développement agricole.



Le directeur du développement rural modérateur des échanges.

"Au Gabon, l'agriculture occupe une place importante dans la diversification économique. La valorisation de son potentiel agricole nécessite une augmentation de la productivité en vue de garantir la sécurité alimentaire

et nutritionnelle. Cette augmentation ne saurait se faire sans le développement des filières productives et compétitives. L'eau est une ressource indispensable sans laquelle aucune production n'est possible. Il est donc



Une vue des membres du groupe sur l'irrigation agricole.

important de la gérer et de l'utiliser de manière optimale, tout en garantissant d'autres usages", a-t-il précisé. Le Représentant-résident du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale, Hel-

der Muteia, a rappelé à l'assistance les missions du groupe de travail qui sont d'"offrir une plate-forme transversale d'échanges entre les parties prenantes au plan technique, institutionnel et technique, de contri-

buer à faire l'état des lieux du développement de l'irrigation, de collecte des eaux de ruissellement, de participer au réseau de vulgarisation de la petite irrigation et d'apporter des conseils sur les questions majeures au développement de l'irrigation au Gabon". Aussi a-t-il réitéré la disponibilité de la FAO à poursuivre sa collaboration et son accompagnement des pays dans l'élaboration des politiques et stratégies dans le domaine de l'irrigation à travers le drainage, la conservation des sols, la collecte des eaux de pluie et aussi l'atténuation de la sécheresse.

Gestion du littoral

L'exploitation du sable des plages refait surface

JM
Libreville/Gabon

L'EXPLOITATION du sable sur le littoral est une activité prohibée par la législation nationale. Mais depuis un mois, à travers des visites de terrain, le responsable du service du laboratoire géomatique de l'École nationale des eaux et forêts du Cap Estérias, Georges M'bombonda Madouma, a observé une carrière de sable à la pointe Bokoué, au Cap Estérias, non loin de la zone tampon du Parc national d'Akanda. Lors de notre visite sur le site, le conducteur du bull n'a pas voulu se présenter ni même répondre à une question. Pour Georges M'bombonda Madouma, " malgré l'entrée en vigueur de la décision, par conseil des ministres du juin 2006, de l'interdiction d'exploitation des matériaux de carrière sur le littoral national, principalement dans la région de Libreville et ses environs et Port-Gentil, nous constatons des actes d'incivisme ne respectant pas les mesures d'interdiction

en vigueur. Comment comprendre qu'aujourd'hui des individus osent braver la loi et se permettent de procéder à de l'extraction de sable sur la côte ? " s'est-il indigné. De nos observations, il ressort que ce sable est utilisé par un opérateur économique pour le remblaiement d'un terrain ayant fait l'objet d'une destruction. Ainsi, le matériau extrait est prélevé sur le banc de sable de la bande côtière qui ralentit l'avancée de la mer sur le continent. "Avec cette extraction, la mer a déjà gagné, en moins d'un mois, près de 15 m sur la ligne de côte ", s'inquiète-t-il. Cette activité a une autre conséquence : celle de la présence de traces d'hydrocarbures sur la zone d'exploitation. Nous nous interrogeons sur l'action de cet opérateur économique qui agit, sauf erreur, au mépris de la loi. Y a-t-il eu production d'une étude d'impact environnemental (EIE) pour encadrer cette opération ? Malgré la présence de la base vie de l'ANPN au carrefour Santa-Clara, la présence des agents de cette



Un lac en formation après l'exploitation du sable.

structure censée protéger l'environnement et la biodiversité est non visible sur le terrain. Surtout dans une

zone qui est en travaux de construction. La Direction générale de l'environnement et de la protection de



Les traces de l'exploitation du sable au Cap-Estérias

la nature devrait, en cette période, procéder à des descentes inopinées sur le terrain. Sauf erreur de notre

part, nous sommes ici en présence d'un cas flagrant d'extraction illégale de sable", a-t-il conclu.



Même en marée basse, il est impossible de passer des moments agréables sur cette plage.

Gabon Telecom
L'avenir vous appartient

HAPPY DAY
AVEC LES BONUS INTERNET

8 AOÛT

50% BONUS

Valable sur tous les forfaits Internet Libertis et Moov

LE RÉSEAU DU HAUT DÉBIT